

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, féliciter la délégation guyanaise pour son engagement constructif dans le processus de l'examen périodique universel.

A travers son examen périodique universel, le Guyana a démontré un engagement ferme pour la promotion et la protection des droits de l'homme et la consolidation de l'État de droit, en particulier en ce qui concerne les droits socioéconomiques de ses habitants et la lutte contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

Ma délégation salue les mesures institutionnelles et législatives prises par les autorités guyanaises en vue d'une mise à niveau progressive du cadre de promotion et de protection des droits de l'homme, sur les plans législatif, politique et constitutionnel.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'adhésion de ce pays, depuis le précédent Examen périodique universel, à divers instruments internationaux, se rapportant, notamment, à la traite aux fins d'exploitation sexuelle et d'exploitation par le travail,

Sur le plan institutionnel :

- * le Maroc félicite le Gouvernement de Guyana pour la nomination, en 2014, du médiateur, en application de l'article 191 de la Constitution,
- * Le Maroc note avec satisfaction la création de l'Agence de protection des enfants et sur la protection des enfants et la création du Comité des droits de l'enfant.
- * Le Maroc salue la création de la Commission des peuples autochtones, chargée de lutter contre la discrimination et la marginalisation dont les enfants amérindiens étaient les victimes.

Sur le plan politique :

- * Le Maroc prend note avec satisfaction de l'adoption de la Stratégie nationale relative au secteur de la santé pour 2008-2012.

Sur le plan législatif :

- * Le Maroc salue l'adoption de la loi de 2010 relative aux personnes handicapées, ainsi que la création de la Commission nationale sur le plan stratégique relatif au handicap pour 2008-2011.

De même, ma délégation a relevé un certain nombre d'initiatives qui méritent l'attention de la communauté internationale et son accompagnement. Parmi ces initiatives je cite :

- * la stratégie de développement à faible émission de carbone du Guyana, qui se veut un modèle de développement durable tout en contribuant à la réduction des émissions de carbone dans le monde.
- * la stratégie nationale visant l'éradication progressive de la pauvreté, qui a déjà atteint des résultats considérables en termes de réduction des taux de mortalité maternelle et infantile et d'augmentation de l'espérance de vie.
- * les programmes d'éducation aux droits de l'homme en faveur des agents d'autorités et des personnes chargées de l'application de la loi.

Finalement, Tout en prenant acte de l'existence de la Commission de la femme et de l'égalité des sexes, le Maroc recommande à Guyana de définir clairement le mandat et les responsabilités du mécanisme national de promotion de la femme en le dotant de ressources afin de lui permettre de promouvoir l'égalité des sexes et la transversalisation de la lutte en faveur de cette égalité, et d'assurer la coordination des activités menées dans ce domaine.

Je vous remercie Monsieur le Président.